



FÉDÉRATION DES PYRÉNÉES ATLANTIQUES POUR LA PÊCHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE

Etablissement d'utilité publique (art. L 434-4 du code de l'environnement),
Agréé le 14 avril 1978 au titre de l'art. 10 de la loi du 10 juillet 1974 sur la Protection de la Nature
et le 17 décembre 2012 au titre de la Protection de l'Environnement (renouvelé le 20 décembre 2022)

OFFRE D'EMPLOI DE AGENT DE DEVELOPPEMENT POLYVALENT - TECHNICIEN (H/F) CDI

La Fédération des Pyrénées-Atlantiques pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (FDAAPPMA 64) regroupe 18 Associations Agréées de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique (AAPPMA) et 1 Association Départementale des Amateurs de Pêche aux Engins et Filets (ADAPAEF). La FDAAPPMA 64 a pour principales vocations la protection du milieu aquatique et le développement du loisir pêche.

Ces objectifs sont définis dans les statuts de toutes les Fédérations Départementales en France.

Coordonnée par une équipe politique et technique, la FDAAPPMA 64 mène des actions en faveur de la protection du milieu aquatique et de la surveillance des pêcheurs avec pour corolaire la sensibilisation du grand public aux enjeux environnementaux actuels et la promotion du loisir pêche au travers du développement touristique du département.

MISSIONS

Sous la responsabilité du Président et l'autorité du Directeur de la Fédération, le (la) salarié(e) effectuera les missions suivantes :

- Information, orientation et conseils aux pêcheurs
- Veiller au respect de la réglementation pêche,
- Surveillance et contrôle des pêcheurs dans le cadre des fonctions de garde pêche,
- Dresser les procès-verbaux et se charger de leur suivi,
- Informer, orienter et conseiller les pêcheurs,
- Collecter les données de terrain et établir les rapports relatifs aux atteintes des milieux aquatiques,
- Animer et sensibiliser le public à l'environnement et à la protection des milieux aquatiques,
- Sensibilisation du public à l'environnement et éducation à la nature dans le cadre des projets mis en œuvre par la fédération,
- Saisir et analyser les données récoltées,
- Recensement de la pratique du loisir pêche, fréquentation, localisation des endroits pratiqués,
- Être l'interlocuteur des établissements publics en charge de la police de la pêche et suivre les relations avec les détenteurs de droit de pêche,
- Animer le réseau des gardes-pêche bénévoles,
- Développer les relations avec les responsables des AAPPMA et les propriétaires riverains,
- Participer à la mise en œuvre opérationnelle de la stratégie de développement du loisir pêche de la Fédération,
- Participer aux opérations d'inventaire ou de pêche de sauvegarde (pêche électrique),
- Réaliser les tâches administratives liées à ses différentes missions,
- L'agent de développement polyvalent participera aux autres missions de la Fédération au regard des nécessités.
- Elaborer les fiches descriptives des projets nécessitant des demandes de subventions.

FÉDÉRATION DES PYRÉNÉES ATLANTIQUES POUR LA PÊCHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE

Etablissement d'utilité publique (art. L 434-4 du code de l'environnement),
Agréé le 14 avril 1978 au titre de l'art. 10 de la loi du 10 juillet 1974 sur la Protection de la Nature
et le 17 décembre 2012 au titre de la Protection de l'Environnement (renouvelé le 20 décembre 2022)

PROFIL REQUIS

- Titulaire d'un diplôme Bac + 2 en environnement apprécié,
- Formation « Garde-particulier » (Modules 1 et 3) exigée,
- Titulaire du BPJEPS « pêche de loisir » obligatoire,
- Formation « pêche à l'électricité » et Habilitation BE Manoeuvre Pêche Electrique appréciée,
- Connaissances en droit,
- Maîtrise des outils informatiques de bureautique (Word – Excel – Power Point) et logiciel de SIG
- Permis de conduire B obligatoire
- Bonne condition physique (nage) et aptitude au travail de terrain et en équipe,
- Expérience souhaitée de quelques années dans un poste similaire ou stage en Fédération
- Formation SST (santé sécurité au travail) appréciée,
- Bonne capacité d'expression orale et écrite
- Rigueur et qualité dans l'organisation de son travail
- Maîtrise des différentes techniques de pêche

CADRE DE L'EMPLOI

- Type de contrat : CDI, temps complet selon Accord d'entreprise
- Prise de fonction : dès que possible.
- Possibilité de travailler le week-end et jours fériés
- Lieu de travail : siège de la Fédération à PAU avec déplacement quasi quotidien sur l'ensemble du département des Pyrénées-Atlantiques et ponctuellement en dehors de ce département.
- Rémunération fonction de la Convention Collectives des Structures Associatives de Pêche de Loisir. et de Protection du Milieu Aquatique. Niveau III
- Les moyens matériels (tenues, petit équipement...) seront tenus à disposition du salarié dont véhicule de la Fédération pour les déplacements professionnels.
- Aptitude à la nage
- Aptitude physique en milieu naturel

CANDIDATURE

Les candidatures (lettre de motivation et CV) sont à adresser **avant le 15 Septembre 2023,**
par courrier postal à :

Monsieur CHENEL François

Président de la,

Fédération des Pyrénées-Atlantiques pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

12 Boulevard Hauterive

64000 PAU

ET par mail : info@federationpeche64.fr